PARTENARIAT LADOM SUR MOBILITES DE STAGE

Conformément au partenariat entre la DAREIC et LADOM, LADOM participe au financement des titres de transport pour les mobilités de stage des élèves (lycées professionnels) et étudiant à hauteur de 60% pour les destinations hors Europe et à 40% pour les destinations européennes bénéficiant de bourses Erasmus+. Les stages doivent être d'une durée minimale de 3 mois. Les destinations de la Caraïbe bénéficient d'une dérogation et la durée minimale est de 6 semaines. Il est possible de mobiliser le pass-mobilité pour contribuer au financement du billet Fort-de-France/Paris dans le respect des critères du programme (voi site internet LADOM).

Aide dans le cadre du partenariat :

Sous la responsabilité du Proviseur, les demandes et les **dossiers complets** seront adressés à la DAREIC pour **le 4 mars N au plus tard** (confère liste de pièces à fournir). La DAREIC instruit les dossiers et transmets les dossiers complets à LADOM.
Le traitement des dossiers par LADOM est le suivant :

- Dès réception des éléments de confirmation, les réservations sont effectuées auprès de nos partenaires Agences de Voyage par le Conseiller en charge du groupe.

- Dès réception des réservations :

1° - transmission à vos Services d'un fax récapitulant les réservations, les coûts POUR BON DE COMMANDE

2° - Transmission de la facture avec notification des étudiants pris en charge et du coût global POUR MANDATEMENT à LADOM

- A réception du Bon de Commande et du Mandatement, ordre sera donné à l'Agence de Voyage pour l'Edition des billets électroniques.
- Les billets seront alors mis à la disposition des Etablissements qui pourront les récupérer dans les locaux de LADOM sur rendez-vous du Conseiller.

NB : - AUCUN TITRE DE TRANSPORT ACQUIS PAR UN ELEVE LUI-MEME, NE SERA REMBOURSE
- TOUT BILLET PRIS PAR LADOM DOIT ETRE MANDATE PAR L'ETABLISSEMENT.

Pass-mobilité :
Sous la responsabilité du Proviseur, les demandes et les **dossiers complets** seront adressés à la DAREIC pour **le 4 mars N au plus tard** (confère liste de pièces à fournir). La DAREIC instruit les dossiers et transmets les dossiers complets à LADOM.
LADOM émet les bons à remettre à l'agence de voyage. Le bon vient en déduction du prix du billet.

Personnes référentes à LADOM :

Mme BALMY Lyvia : lyvia.balmy@ladom.fr - Ligne directe : 0596712143

Mme JABOL-MOREL Josiane : josiane.jabol@ladom.fr – Ligne directe : 0596712144

Standard : 0596 716783 – Fax : 0596604947

LADOM
L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité

DELEGATION DE MARTINIQUE

PIECES A FOURNIR

DOSSIERS GROUPES « STAGE PRATIQUE »

- Dossier de demande individuelle de formation (DIF) dûment complété par l'étudiant
- Courrier du Chef d'Etablissement mentionnant les dates de début et de fin de stage, les dates de départ et de retour souhaitées ;
- Le Projet Pédagogique de l'Etablissement avec Notification du stage obligatoire ;
- Contenu de formation hors région ;
- Financement du projet par l'Etablissement ;
- Liste des étudiants sous forme de tableau (Nom, prénom, date et lieu de naissance) ;
- Le visa de l'étudiant (pour les stages au Canada)
- Les dossiers LADOM complets des Etudiants comportant :
    - 1 photo d'identité
    - Photocopie carte d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité
    - Photocopie de la couverture sociale (attestation vitale ou CMU)
    - Avis d'imposition 2014 sur le revenu 2013
    - Copie intégrale du livret de famille des parents
    - copie d'une facture récente d'eau, d'électricité ou de téléphone
    - 1 attestations de résidence + 1 copie pièce d'identité de la personne qui héberge l'étudiant
    - 1 RIB au nom de l'élève
    - Attestation de scolarité
    - Photocopie des diplômes
- Les Conventions de stage signées entre Etablissements ;
- Les dates définitives de départ et de retour pour les élèves et les accompagnateurs ;
- Assurances responsabilité civile (pour ceux partant en U.E. ou sur la caraïbe) ;
- Lieu d'hébergement durant la formation (adresses complètes) pour tous, élèves et accompagnateurs.

La Direction

3-5 rue Victor Hugo – 97200 FORT-DE-France – Tél. : 05.96.71.67.83 – Fax. : 05.96.60.49.47
Siège social : Perspective Seine – 84, rue Charles Michels - 93284 Saint- Denis Cedex – Tel. : 01.48.13.27.27 – Fax. : 01.48.13.27.28
RCS 64 B 658